

Postulat : Une Ressourcerie des Encombrants à la Déchetterie de Malley

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers.ères,

La Déchetterie de Malley, Centre Intercommunal de Gestion des Déchets (CID), n'offre actuellement pas la possibilité de recycler les meubles qui y sont amenés. Seul un petit espace de « ressourcerie » y est proposé, uniquement pour des petits objets, que les habitants peuvent poser sur des étagères, mais qui sont très régulièrement vidées par les employés de la Déchetterie. Du côté des « objets encombrants » ou mobilier, aucune possibilité de les recycler n'est offerte.

Les habitants ne sont pas autorisés à se servir parmi les meubles amenés par d'autres personnes, même si ces meubles ne sont pas encore mis dans les bennes. A l'heure où il faudrait encourager la récupération et le recyclage, où nous insistons pour que chaque habitant fasse son compost avec les épluchures de ses fruits et légumes, et limite sa consommation, rien n'est mis en place pour éviter la destruction de meubles souvent en parfait état. Nous avons vu des documentaires sur des grandes enseignes comme Ikea, montrant que le bois employé par cette chaîne de magasins est trop souvent issu de forêts protégées, contrairement à ce que la marque prétend. Dans le domaine du mobilier également, il y a surconsommation, encouragement à acheter du neuf, au lieu de récupérer ce qui existe déjà.

Actuellement, lorsqu'une personne décède et qu'il faut vider son appartement, ou lorsqu'une personne souhaite changer son mobilier sans que celui-ci soit en mauvais état, si elle n'arrive pas à le vendre sur les réseaux sociaux, elle n'a comme solution que d'appeler des structures comme le Galetas ou Emmaüs pour qu'ils soient revendus, ou amener ses meubles à la Déchetterie. Or, enquête menée auprès de ces institutions, il apparaît qu'actuellement, elles sont débordées de demandes et n'arrivent pas à suivre. Le Galetas peut venir chercher des meubles à domicile gratuitement pour ensuite les revendre, mais ils doivent refuser beaucoup de demandes, car ils reçoivent trop de propositions. D'autre part, le délai d'intervention est de 3 à 4 semaines, ce qui ne convient pas par exemple en cas de décès, si les descendants doivent vider rapidement le logement. Ne pouvant pas attendre l'intervention du Galetas, ils vont alors amener les meubles à la Déchetterie (ou les faire amener par des déménageurs), malgré le fait que ces meubles soient souvent en parfait état. Emmaüs, à Etagnières, affirme devoir refuser environ 50% des demandes qui leur sont faites d'aller chercher du mobilier à domicile. D'autre part, ils ne vont chercher que les meubles qui les intéressent, sur la base de photos qu'on doit leur envoyer. A Brocki à Lausanne (Armée du Salut), les ramassages sont actuellement suspendus depuis quelques mois, faute d'employés pour gérer toutes les demandes.

Nous avons enquêté auprès de plusieurs Communes du canton, et avons découvert que plusieurs d'entre elles offrent la possibilité de récupérer les déchets encombrants.

Dans la Commune de Vevey, par exemple, cette possibilité est offerte. La Déchetterie ne garde que ce qui est en bon état. Ils mettent les meubles à récupérer dans un endroit aménagé pour cela. Le service n'est pas organisé ; la récupération se fait spontanément, et quand l'espace à disposition est plein, les employés de la Déchetterie mettent les nouveaux meubles qui arrivent à détruire.

A la Tour de Peilz, les habitants sont libres également de reprendre des meubles qui ont été déposés par d'autres. Ce sont les employés de la Déchetterie qui choisissent quels meubles valent la peine d'être gardés et qui les mettent de côté. Bien sûr, il faut avoir la carte d'accès à la Déchetterie pour pouvoir récupérer des meubles.

A Montreux également, la déchetterie propose de pouvoir récupérer les encombrants. Là encore, ce sont les employés qui font le tri. La ressourcerie a une surface de 50 m². Ils en ont même fait un espace convivial, avec un distributeur de boissons, des WC, une table et des chaises. Auparavant, la ressourcerie était accessible à tout un chacun, même sans carte d'accès, ce qui a créé des problèmes. Pour remédier à cette situation, la Commune a décidé de limiter l'accès à la Ressourcerie aux habitants munis de la même carte d'accès qu'à la Déchetterie. Le fonctionnement est simple : le dépôt des encombrants est libre. Les employés vérifient ces dépôts chaque jour à midi, et les meubles de mauvaise qualité sont mis à détruire, tandis que les meubles de bonne qualité sont laissés sur place. Le soir, une deuxième vérification est faite. Pour assurer un tournus du mobilier, ils décident périodiquement de jeter les meubles qui sont là depuis plusieurs semaines.

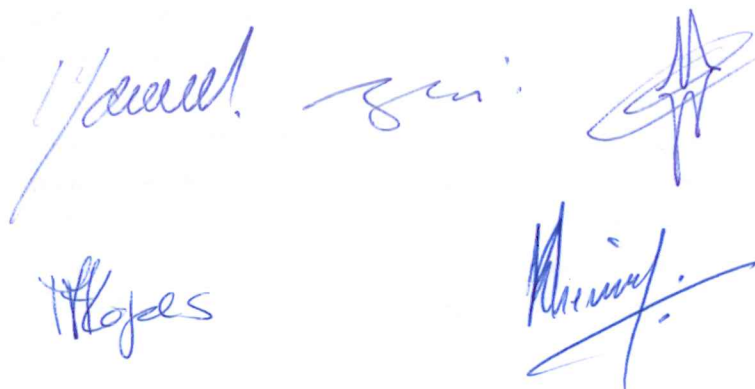
Dès lors, nous demandons à la Municipalité d'étudier la mise en œuvre de la mesure suivante :

- Etudier avec les autres communes qui gèrent la Déchetterie de Malley la possibilité de mettre en place un espace pour entreposer les meubles de bonne qualité, afin qu'ils puissent être récupérés par la population.

Nous remercions donc le Conseil de soutenir ce postulat et de le renvoyer directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le PSIG

Sarah Burkhalter et consorts

Four handwritten signatures in blue ink are visible. The top row contains three signatures: a stylized 'J. J. J.', a signature that appears to be 'Gün.', and a signature that looks like 'A. A.'. The bottom row contains two signatures: 'H. H.' and 'M. M.'.